Temps du Carême - 5e Dimanche (C)

Texte de l'Évangile (*Jn* 8,1-11): Jésus s'était rendu au mont des Oliviers; de bon matin, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en train de commettre l'adultère. Ils la font avancer, et disent à Jésus: «Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu?». Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol.

Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit: «Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre». Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme en face de lui. Il se redressa et lui demanda: «Femme, où sont-il donc? Alors, personne ne t'a condamnée?». Elle répondit: «Personne, Seigneur». Et Jésus lui dit: «Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus».

«Moi non plus, je ne te condamne pas»

Abbé Pablo ARCE Gargollo
(Ciudad de México, Mexique)

Aujourd'hui nous regardons Jésus qui «traçait des traits sur le sol» (Jn 8,6), comme si, étant occupé, il s'amusait aussi à faire quelque chose de plus important que d'écouter ceux qui accusaient la femme qu'ils lui présentaient parce qu'elle «avait été prise en flagrant délit d'adultère» (Jn 8,3).

Qu'elle est remarquable la sérénité, voire la bonne humeur, de Jésus-Christ, même dans des moments que pour d'autres seraient très tendus! C'est là, pour chacun de nous, un enseignement pratique en ces jours dont l'écoulement vertigineux nous irrite si souvent.

La sournoise et bizarre fuite des accusateurs, nous rappelle que Dieu seul est juge et que nous sommes des pécheurs. Dans notre vie quotidienne, dans notre travail, dans nos relations familiales ou d'amitié,

nous formulons des jugements de valeur. Mais bien souvent, nos jugements peuvent être erronés et mettre en péril la bonne renommée d'autrui. Il s'agit alors d'un véritable manque de justice qui nous contraint de réparer, ce qui n'est pas toujours facile. En voyant Jésus au beau milieu de cette “meute” d'accusateurs, nous pouvons très bien comprendre ce que disait saint Thomas d'Aquin: «La justice et la miséricorde vont tellement de pair que l'une soutient l'autre. La justice sans miséricorde est cruauté; et la miséricorde sans justice engendre ruine et destruction. Et c'est pourquoi il faut que les deux aillent ensemble».

Nous devons nous remplir de joie pour la certitude que Dieu nous pardonne tout, absolument tout, dans le sacrement de la confession. En ces jours de Carême nous avons l'occasion magnifique de nous adresser à Celui qui est riche en miséricorde dans le sacrement de la réconciliation.

Voici en plus, pour aujourd'hui, une résolution concrète: en voyant les autres, du fond de mon coeur, je dirai les mêmes paroles de Jésus: «Moi non plus, je ne te condamne pas» (Jn 8,11).

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Comment des pécheurs peuvent-ils respecter la Loi et punir cette femme ? Regardez-vous, allez à l’intérieur de vous-même et tenez-vous devant le tribunal de votre cœur et de votre conscience, et vous serez forcé de vous confesser pécheur » (Saint Augustin)

- « Le Dieu Rédempteur, le Dieu tendre, souffre de la dureté de notre cœur » (François)

- « L’Amour, comme le Corps du Christ, est indivisible : nous ne pouvons pas aimer le Dieu que nous ne voyons pas, si nous n’aimons pas le frère, la sœur, que nous voyons. Dans le refus de pardonner à nos frères et sœurs, notre cœur se referme, sa dureté le rend imperméable à l’amour miséricordieux du Père [...] » (Catéchisme de l’Eglise Catholique, n° 2.840)